

INNOV

Des solutions pour demain en agronomie

Agro



Ne laissez rien au hasard !

**Confiez votre
DÉCLARATION PAC
à nos conseillers.**



Rejoignez
les **1700**
agriculteurs
qui nous ont fait
confiance en
2017

Avec la Chambre d'agriculture
c'est l'assurance d'une déclaration
conforme et sécurisée.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

Pour votre rendez-vous PAC : 05 53 35 88 92

www.dordogne.chambre-agriculture.fr

NOUVEAU

**Optez pour le
DIAGNOSTIC
CONDITIONNALITÉ**

**Pour ne pas
se faire épingler
et bien se préparer !**

Renseignement au
05 53 35 88 92



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

©fotolia.com

éditorial

Jean-Philippe GRANGER,
président de la
Chambre d'agriculture



De plus en plus souvent dans les médias nous pouvons lire de nombreux articles sur la biodiversité, le climat, l'agronomie, le tout généralement appelé agroécologie.

La plupart du temps, les propos sont à charge contre l'agriculture et ses pratiques.

Pourtant la Chambre d'agriculture et les agriculteurs de Dordogne sont depuis longtemps engagés dans la recherche et l'innovation, dont le but principal est d'apporter des solutions techniques, économiques et environnementales pour assurer le développement et la résilience de l'agriculture.

Comme vous allez le constater, notre édition INNOV'Agro 2018 est plus axée sur l'agronomie et surtout, vous présente **toutes les actions que nous menons ou avons menées** pour répondre à la demande sociétale.

Fort de nos pratiques, aujourd'hui nous sommes de plus en plus efficaces dans les conseils et l'accompagnement que nous fournissons aux agriculteurs et de mieux en mieux armés pour répondre aux attaques qui nous sont faites.

Je remercie tous les agriculteurs qui nous ont permis de réaliser l'ensemble de ces expériences nous permettant ainsi d'obtenir de nombreuses références.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous rappelle que la Chambre d'agriculture reste à votre disposition pour approfondir certaines thématiques qui vous intéressent.

Ont participé à la rédaction technique : les conseillers du groupe agronomie de la Chambre d'agriculture Dordogne.
Coordination technique et rédactionnelle : Florent Wiczorek, Richard Raynaud.

Mise en page et graphisme : Maryse Gounaud.

Impression : Société d'Éditions Rurales Périgourdines (SERP).

Photos : Chambres d'agriculture (sauf mention spéciale).

Reproduction interdite sans l'accord préalable de la Chambre d'agriculture de Dordogne.

Pratiques nouvelles de production

- p. 4. Dephy Fermes
- p. 5. Formation s'initier à la biodynamie
- p. 5. BatViti
- p. 6. Développement de la confusion sexuelle sur le vignoble de Monbazillac
- p. 6. Bulletin de santé du végétal (BSV)
- p. 7. Etude des potentialités de la vendange
- p. 7. Essai taille Poussard
- p. 8. Essai cépages résistants
- p. 8. GIAP

Biodiversité

- p. 9. Agrifaune Dordogne
- p. 10. Observatoire Agricole de la Biodiversité
- p. 10. Casdar Agribird
- p. 11. Aménagement d'infrastructures agroécologiques
- p. 11. Développer la certification HVE
- p. 12. Développer l'apiculture en lien avec l'agronomie

Territoires

- p. 13. Captages
- p. 13. Contrat bassin versant de la Doue

Agriculture biologique

- p. 14. Conversion à l'agriculture biologique
- p. 14. Accompagnement des producteurs bio

Diversification des territoires

- p. 15. TEX & KET

Climat

- p. 16. ORACLE
- p. 16. Programme Climalait

Accompagnement des collectifs d'agriculteurs

- p. 17. GIEE des Éleveurs des Coteaux du sarladais
- p. 18. GIEE des producteurs bio de Beaumont-du-Périgord
- p. 18. Groupe « 30 000 »

Innovation en agronomie

- p. 20. Clim'Agri
- p. 20. Agr'Eau
- p. 21. Programme Autosysel
- p. 21. Systèmes agroforestiers
- p. 22. Risk Aqua Soil, programme européen Interreg
- p. 22. Programme Brebis_Link
- p. 23. Programme MycoAgra
- p. 23. Protection biologique intégrée (PBI)



Dephy Ferme

Le réseau DEPHY FERME regroupe 3060 agriculteurs engagés volontairement dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires sur leur exploitation. Il constitue une action phare du plan Ecophyto qui vise à réduire l'utilisation des pesticides de 50 % à l'horizon 2025, tout en maintenant une agriculture économiquement performante.

En Dordogne, **quatre réseaux sont suivis pour 48 fermes** :

- Un **réseau nuciculture** : 12 agriculteurs répartis sur l'ensemble de la zone nucicole représentative de la production départementale et régionale.

Les exploitations conduites en agriculture biologique représentent 25 % du groupe 1.

- Un **réseau viticulture** : 12 exploitations viticoles engagées dans des démarches privées environnementales comme Terra Vitis ou HVE3 ou AB.
- Un **réseau grandes cultures et polyculture élevage** «économies

et autonomes» : 12 exploitations de polyculture/élevage avec un atelier grandes cultures dont 1 en AB. Cinq d'entre elles sont sur des zones à enjeu eau potable.

- Un **réseau fraise** : 12 fraisci-culteurs dont les exploitations sont situées sur le bassin de production des départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

Agriculteurs concernés :

les acquis du réseau contribuent à améliorer les connaissances qui vont accompagner l'ensemble des agriculteurs des filières représentées dans l'évolution de leurs pratiques.

Durée de l'action : jusqu'en 2020.

Partenaires techniques et financiers : lycées d'enseignement agricole, organisations professionnelles agricoles, instituts techniques. L'action est financée par l'Agence française de la Biodiversité dans le cadre du plan Écophyto.

Formation s'initier à la biodynamie

Une nouvelle approche de son exploitation. Découverte des origines et des grands principes de la biodynamie.

Objectifs :

- Comprendre l'agriculture biodynamique ;
- Aborder et s'initier à une nouvelle conception ;
- Connaître et maîtriser les préparations biodynamiques ;
- Observer et prendre en considération les rythmes.

Nombre d'agriculteurs

concernés : une trentaine a participé aux formations. Trois stages réalisés jusqu'à fin décembre 2017.

Durée de l'action : 2 jours à chaque formation.

Partenaires techniques et financiers : VIVEA et FAFSEA.

Intérêt pour les agricul-

teurs : découvrir une nouvelle approche agricole quelle que soit la filière.



Préparation à base de valériane en vue d'un épandage sur un compost de brebis

BatViti

Etude du potentiel de prédation des vers de grappes par les chauves-souris.

Identification des facteurs (composition et qualité du paysage, ressources en proies...) jouant sur la fréquentation des vignes par les chauves-souris. Évaluation de la prédation des chauves-souris sur l'eudémis.

Cette étude de préservation de biodiversité aux abords des parcelles viticoles pourrait, en soutien de la lutte par confusion sexuelle, contribuer à réduire l'emploi de pesticides dans la protection du vignoble.

Nombre d'agriculteurs

concernés : 20 viticulteurs au départ du programme,

ensemble des viticulteurs du bergeracois à terme.

Intérêt pour les agriculteurs :

réduire l'usage des phytosanitaires et favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les agrosystèmes.

Durée de l'action : 5 ans (2016-2021)

Partenaires techniques et

financiers : Cave de Monbazillac, Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine, Collège Henri IV, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de Dordogne, Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras, Fédération des Vins de Bergerac et de Duras.

Développement de la confusion sexuelle (vignoble de Monbazillac)

Un programme d'action de trois ans pour développer la lutte contre l'Eudémis par la confusion sexuelle.

Les vignerons de la Cave de Monbazillac ont ainsi fédéré, à l'échelle du territoire, de nombreux viticulteurs, au sein de la structure mais également des viticulteurs en cave particulière, pour la mise en œuvre d'une lutte concertée sur la zone d'appellation de Monbazillac. Les surfaces protégées par confusion sexuelle sont passées de 120 hectares en 2014 à 290 hectares en 2015 pour atteindre 980 en 2016.

Cette dynamique a perduré pour la campagne 2017 - 2018 ; 1200 hectares sont protégés en confusion sexuelle, ce qui représente un peu plus de la moitié des surfaces en appellation Monbazillac.

Nombre d'agriculteurs concernés : 10 viticulteurs au départ du programme, une quarantaine à la fin.

Intérêt pour les agriculteurs : réduction de 1 à 2 applica-

tions insecticides sur environ 80 % des surfaces engagées depuis 2014. Cela représente une réduction d'utilisation d'insecticides sur 1 120 hectares sur les 1400 cumulés engagés au cours des trois campagnes.

Durée de l'action : 3 ans (2014 à 2016)

Partenaires techniques et financiers : Cave de Monbazillac, Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Bulletin de santé du végétal (BSV)

Les BSV informent les agriculteurs et leurs conseillers sur l'état sanitaire et le risque phytosanitaire des cultures et délivrent des messages réglementaires. L'analyse du risque est basée sur les observations faites sur le terrain et une modélisation prédictive du développement des maladies.

La surveillance biologique du territoire a pour objectif de détecter précocement les organismes nuisibles qui peuvent avoir un impact sur les rendements ou la qualité des cultures, de garantir l'absence de certains organismes et d'établir l'état phytosanitaire du territoire afin que les agriculteurs puissent adapter leurs itinéraires techniques. Elle lance les alertes et accompagne la décision de traiter ou non, sur la base d'une observation et d'une analyse de risque local et suggère des options de

méthodes alternatives. En Dordogne, plus de 15 parcelles sont suivies pour près de 175 visites en saison. La Chambre d'agriculture collabore à la rédaction des messages avant diffusion.

Le bulletin de santé du végétal est disponible gratuitement en ligne et est destiné à l'ensemble des agriculteurs.

Intérêt pour les agriculteurs : les BSV informent agriculteurs et conseillers sur l'état sanitaire et le risque phytosanitaire des cultures et délivrent des

messages réglementaires. Ces bulletins sont disponibles pour 13 filières différentes en Nouvelle-Aquitaine.

Durée de l'action : renouvelée annuellement.

Partenaires techniques et financiers : instituts techniques, coopératives et négoce. Action financée par l'Agence française de la Biodiversité dans le cadre du plan Éco-phyto.

Etude des potentialités de la vendange

En s'appuyant sur l'étude de terroir viticole du Bergeracois (2000-2004), il s'agissait d'étudier les comportements végétatifs distincts entre les parcelles notamment en termes de surface foliaire et de régime hydrique. Au final, le programme s'est concentré sur les potentialités œnologiques des parcelles à la récolte pour lesquelles nous avons la plus grande variabilité. Cette variabilité observée a pu être expliquée par l'intermédiaire d'analyses statistiques qui ont mis en évidence la prépondérance de l'effet millésime sur l'effet parcelle.

Phase 1 : caractérisation des terroirs en fonction de leur pédologie et la création de la cartographie des sols viticoles du Bergeracois (2002).

Phase 2 : création d'un réseau de 6 parcelles expérimentales et représentatives d'unité de terroir (UTB) différentes (2008 à 2012).

Phase 3 : élargissement du réseau de parcelles. Etudes

des différentes composantes du terroir viticole sur la variabilité des potentialités œnologiques. (2013).

Nombre d'agriculteurs concernés : l'ensemble des viticulteurs du vignoble bergeracois.

Intérêt pour les agriculteurs : acquisition de références sur la typologie des sols viticoles

bergeracois, outils d'aide à la décision pour la plantation.

Durée de l'action : terminée.

Partenaires techniques et financiers : Chambres d'agriculture Gironde et Dordogne, ENITA Carthagene, FAM, Région Aquitaine.



Essai taille Poussard

Observer et mesurer l'effet des tailles Guyot et Guyot-Poussard sur l'apparition et le développement des maladies du bois (Esca, BDA et Eutypiose).

Essai mis en place en 2013 par le groupe technique du vignoble bergeracois animé par l'IVBD (Interprofession des Vins de Bergerac et Duras), la Fédération des Vins de Bergerac Duras avec le partenariat

de la Chambre d'agriculture Dordogne et Agrobio Périgord.

Nombre d'agriculteurs concernés : l'ensemble des viticulteurs du vignoble bergeracois.

Intérêt pour les agriculteurs : plateforme pour des visites et support pour la formation taille Poussard.

Durée de l'action : 2013 à aujourd'hui.

Essai cépages résistants

Objectif : tester des cépages inscrits au catalogue d'un autre État membre de l'Union européenne.

Deux cépages ont été plantés dans une situation pédoclimatique du bergeracois afin d'évaluer la valeur agronomique dans notre contexte bergeracois.

Nombre d'agriculteurs concernés : l'ensemble des

viticulteurs du vignoble bergeracois.

Intérêt pour les agriculteurs : acquisition de références dans la situation pédo-climatique du vignoble bergeracois.

Durée de l'action : 2017.

Deuxième année d'observation.

Partenaires techniques et financiers : Agrobio Périgord, Syndicat des Vignerons Bio d'Aquitaine, Chambre d'agriculture Dordogne.



GIAF

Acquisition de références de pratiques innovantes de gestion des sols et élaboration d'outils d'aide à la décision pour la conception, la mise en œuvre et le pilotage d'itinéraires techniques de gestion intégrée des adventices et de la fertilité des sols.

Articulation en trois volets :

1. Plateformes techniques (mise en place d'alternatives au désherbage chimique sous le rang et engrais verts).

2. Evaluation d'itinéraires techniques de gestion durable des sols.

3. Elaboration d'un outil d'aide à la décision pour la gestion intégrée des adventices et de la fertilité des sols.

Nombre d'agriculteurs concernés : l'ensemble des viticulteurs du vignoble bergeracois.

Intérêt pour les agriculteurs : disposer de références techniques pour combiner l'entretien et la fertilité des sols et mise à disposition d'un outil d'aide à la décision.

Durée de l'action : terminée (2011 à 2017).



Fauche tardive de bandes enherbées

Agrifaune Dordogne

Ce réseau rassemble les acteurs des mondes agricole et cynégétique. Il contribue depuis 2006 au développement de pratiques agricoles qui concilient économie, agronomie, environnement et faune sauvage.

Les objectifs partagés :

- Favoriser la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture productive et économiquement performante ;
- Réaliser des opérations de démonstration ;
- Promouvoir les références acquises grâce au réseau qui permettent de concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage ;

- Contribuer au développement durable des territoires ruraux.

Nombre d'agriculteurs concernés : 100

Intérêt pour les agriculteurs : références et conseils techniques en matière de couverts végétaux, de plantation et d'entretien de haies, d'entretien de ripisylve.

Plantation de haies sur 5 sites de démonstration

Durée de l'action : 10 ans.

Partenaires techniques et financiers

Technique : Fédération départementale des Chasseurs de Dordogne ;
Financier : Office national de la Chasse et de la Faune sauvage.

Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB)

L'objectif de cet observatoire est de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité dans les agrosystèmes qui soient simples et mis en place par les agriculteurs eux-mêmes.

Les indicateurs

Ils sont au nombre de quatre :

- **Vers de terre** (1 fois/an) ;
- **Invertébrés** (1 fois/mois, de mars à novembre) ;
- **Abeilles solitaires** (1 fois/mois, de février à octobre) ;
- **Papillons** (1 fois/mois, de juin à août).

Dans les faits, ce sont plutôt des stagiaires qui animent cette action car il s'avère difficile

pour les agriculteurs d'être autonomes.

Nombre d'agriculteurs concernés :

17 en Bergeracois ; 19 en Périgord vert.

Intérêt pour les agriculteurs :

- S'impliquer dans les observations de terrain (la biodiversité n'est pas seulement l'apanage des associations de protection

de l'environnement) ;

- Mieux connaître son environnement.

Durée de l'action : une année après l'autre.

Partenaires techniques et financiers :

Museum d'Histoire naturelle, APCA, Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Casdar Agribird

Une équipe de conseillers et ornithologues cherche à mettre au point un protocole de reconnaissance des oiseaux pour répondre à certaines problématiques sur l'évolution de l'avifaune en lien avec les paysages et pratiques agricoles.

Ce protocole doit être accessible par des non ornithologues. La Chambre a été mandatée pour tester ces protocoles et les critiquer afin d'en apporter des améliorations (phase de 2016 et 2017).

Nombre d'agriculteurs concernés : 4 en 2016, 5 en 2017.

Intérêt pour les agriculteurs : connaître les oiseaux qui les entourent.

Durée de l'action : 3,5 ans ; 2015 à juin 2018.

Partenaire technique et financier : ACTA (Association de coordination de technique agricole), chef de file.



Aménagement d'infrastructures agro-écologiques (accompagnement)

Favoriser la mise en place et la reconstitution d'infrastructures agro-écologiques (haies, mares, talus, zones humides tampons) ainsi que la mise en défens des berges des cours d'eau, sur des terres agricoles.

Montage du dossier technique avant-projet et du dossier de demande d'aides dans le cadre du dispositif PCAE-IAE.

Nombre d'agriculteurs concernés : l'ensemble des agriculteurs de Dordogne.

Intérêt pour les agriculteurs :

- Préserver ou rétablir la qualité

de l'eau en réduisant le transfert des polluants agricoles ;

- Limiter l'érosion des sols ;
- Développer la biodiversité ;
- Protéger les populations face aux dérives phytosanitaires ;
- Participer au maintien du patrimoine paysager des territoires ruraux.

Durée de l'action : ouverture

d'un appel à projet pour 2018.

Partenaires techniques et financiers : Région Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Développer la certification HVE

La certification Haute Valeur Environnementale est validée par un audit qui s'appuie sur 4 critères (objectifs de résultats) : protection de la biodiversité, gestion raisonnée des phytos, gestion de la fertilisation et gestion de la ressource en eau.

Objectif : promotion et diffusion de la certification HVE (niveau 3), par des outils de communication (plaquette, Internet) et des formations (Vivéa) auprès des agriculteurs.

Nombre d'agriculteurs concernés : 10 agriculteurs

certifiés à ce jour, 6 agriculteurs formés.

Intérêt pour les agriculteurs :

- Valorisation auprès du public (logo/marque) ;
- Engagement de l'exploitation dans une démarche environnementale.

Durée de l'action : depuis 2016 (première formation à la Chambre d'agriculture Dordogne).

Partenaires techniques et financiers : Chambre d'agriculture Gironde, Vignerons indépendants (la certification HVE concerne surtout des viticulteurs pour l'instant).



Développer l'apiculture en lien avec l'agronomie (accompagnement)

La Chambre d'agriculture soutient l'apiculture dans ses projets individuels et collectifs autour de plusieurs actions.

Les actions :

- Animation de la filière apicole (APIDOR) et du Programme départemental ;
- Etude de mise en place d'un atelier apicole (aspects techniques et économiques) dans le cadre d'une installation ou d'une diversification d'activité et lien avec l'agronomie. Ex : choix d'espèces d'arbustes mellifères dans le cadre d'un projet d'agroforesterie ;
- Mise en œuvre de la mesure agro-environnementale apicole (MAET) : accompagnement, conseil et aide à la réalisation de la demande.

Nombre d'agriculteurs

concernés : en Dordogne, plusieurs agriculteurs comptent parmi les apiculteurs.

Intérêt pour les agriculteurs :

les démarches en lien avec la pollinisation des cultures, la mise en place de semences de couverts mellifères, touchent l'ensemble des agriculteurs du département. De nombreuses productions sont dépendantes d'une bonne pollinisation et donc de la présence d'abeilles. Les démarches environnementales mises en place par plusieurs filières du département

visent à promouvoir le lien entre apiculture et agronomie.

Durée de l'action : 1 an, renouvelable (depuis plusieurs années).

Partenaires techniques et financiers :

Conseil départemental, Apidor, L'Abeille Périgordine, Le Rucher du Périgord, le Groupement de défense sanitaire apicole de Dordogne (GDSA).





Captages

Animation et coordination des plans d'actions territoriaux sur les captages d'eau potable de la Dronne et de Gardonne.

Les plans d'actions territoriaux sont validés pour 5 ans (2014-2018 en cours) et concernent aussi bien des actions agricoles (sensibilisation, suivi de pratiques, MAEC...) que non agricoles (chartes zéro phyto, plantations de haies...) qui visent à améliorer la qualité de l'eau (pollutions diffuses : phytos et/ou nitrates).

Nombre d'agriculteurs concernés : plus de 100.

Intérêt pour les agriculteurs :

- Priorité sur des financements pour des investissements ;
- Accès à des MAEC territorialisées (réduction Phyto...) ;
- Animation locale et appui technique collectif.

Durée de l'action : 5 ans, renouvelable.

Partenaires techniques et financiers : Syndicat mixte des Eaux de la Dordogne, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Agrobio Périgord, syndicats de rivière, Etat, collectivités locales, coopératives agricoles et viticoles...

Contrat Bassin Versant de la Doue

Le BV Doue présente de forts taux de cyanobactéries (algues vertes) ce qui a déjà rendu l'eau impropre à la consommation et pose problème pour la baignade à l'étang de Saint-Estèphe.

Une action est menée auprès des agriculteurs pour donner des conseils de fertilisation et mener des actions collectives : savoir lire une analyse de terre, les quantités de fumier réellement épandues, les couverts végétaux... et ainsi diminuer l'impact de l'agriculture. De nombreuses analyses de terre, de fumier et d'herbe (pour

indice de nutrition prairie) ont pu être réalisées avec 50% de subvention.

Nombre d'agriculteurs concernés : 15.

Intérêt pour les agriculteurs : avoir une nouvelle source de conseil pour être plus performant et répondre plus justement aux

besoins des cultures.

Durée de l'action : 5 ans, (2013 à 2017).

Partenaires techniques et financiers : Syndicat des Eaux du Nontronnais, Agence de l'Eau Adour-Garonne.



Conversion à l'agriculture biologique

La conversion à l'agriculture biologique est un changement important sur une exploitation nécessitant une réflexion et un accompagnement. L'ensemble des points du système de production est impacté : marchés et commercialisation, itinéraires techniques, partenaires de l'exploitation (fournisseurs, accompagnement technique).

La Chambre d'agriculture propose plusieurs dispositifs d'accompagnement : information conversion (dans ses trois antennes locales), formation, diagnostic de pré-conversion, lien avec les conseillers spécialisés (grandes cultures, maraîchage, arboriculture, agronomie, viticulture, fourrage).

Nombre d'agriculteurs concernés : 100 par an.

Intérêt pour les agriculteurs : avoir les informations, soupeser d'une façon neutre l'intérêt et les difficultés liés à un projet de conversion, sa faisabilité, et son organisation dans le temps.

Durée de l'action : 1 an, reconduite tous les ans.

Partenaires techniques et financiers :
Technique : réseau régional et national chambres d'agriculture ;
Financier (dont aide au diagnostic) : Etat, Région et Europe.

Accompagnement producteurs bio

La Chambre d'agriculture propose un accompagnement, via un diagnostic et du conseil, dans un certain nombre de productions : grandes cultures, maraîchage, arboriculture, agronomie, viticulture, fourrage.

Accompagnement dans le cadre d'une prestation contractualisée.

Nombre d'agriculteurs concernés : 10 actuellement, possibilité de développer.

Intérêt pour les agriculteurs : accompagnement technique neutre.

Durée de l'action : 1 an, reconduite tous les ans.

Partenaires techniques et financiers :
Technique : réseau régional et national chambres d'agriculture ;
Financier (dont aide au diagnostic) : Etat, Région et Europe.



Chanvre « textile »

TEX & KET

Afin d'assurer la durabilité du secteur et de garantir l'efficacité et la continuité du binôme « agriculture/textile » (fibres naturelles), il est nécessaire d'augmenter la recherche et l'investissement en matière d'innovation et de réseau de développement technologique.

La technologie appliquée au textile apporte des changements et solutions à des problèmes de la chaîne de valeur, avec un accent sur le développement et l'utilisation de nouveaux tissus intelligents et processus respectueux de l'environnement (bio-conception, fibres organiques, valorisation des déchets, etc.). TEX & KET vise à développer des modèles transnationaux de transfert de connaissances, afin d'exploiter les opportunités pour les différents acteurs dérivées de l'application et du développement de recherches

et technologies clés génériques (KET), en particulier de la biotechnologie et de la nanotechnologie, pour contribuer à la réussite, la qualité et la rentabilité du secteur ainsi qu'à sa différenciation sur le marché mondial.

Nombre d'agriculteurs concernés :

pas défini au départ mais seulement quelques producteurs de chanvre pour alimenter les laboratoires de recherche. À terme les agriculteurs intéressés et/ou obligés de baisser leur niveau d'intrants dans des

zones spécifiques.

Intérêt pour les agriculteurs :

diversifier leurs productions, trouver un nouveau créneau de débouchés (lien agriculture textile).

Durée de l'action : 3 ans.

Partenaires techniques et financiers :

partenaires européens de la région du SUDOE ou de l'Espace Atlantique : industriels du textile, laboratoires de recherche, universités (pour l'instant, pays concernés : Espagne, Portugal, France).



ORACLE

Cet Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique permet d'objectiver les évolutions en cours (principe de monitoring) en Nouvelle-Aquitaine.

Les trajectoires ainsi identifiées localement, aident à renforcer la prise de conscience des acteurs agricoles, à prendre la mesure réelle des évolutions climatiques et agricoles en cours, à identifier les composantes de l'activité agricole qui appellent une action d'adaptation et à élaborer progressivement des stratégies d'adaptation de l'agriculture régionale.

L'observatoire est complété par l'outil de prospective CLIMAXI horizon 2030 et 2080.

Personnes concernées :

conseillers agricoles, élus, agriculteurs et tous les acteurs de la sphère agricole (collectivités, services de l'État, associations, enseignement, autres OPA...) intéressés par l'avenir de l'agriculture régionale sous influence

du changement climatique.

Durée de l'action : 2017 à 2020.

Partenaires techniques et financiers : programme piloté par la Chambre régionale d'agriculture bénéficiant du soutien financier de l'ADEME.

Programme Climalait

S'adapter au climat pour rester compétitif, étudier l'évolution du climat et son impact sur les élevages laitiers à horizon 2050. Le projet CLIMALAIT a pour objectif d'apporter des stratégies d'adaptation aux éleveurs laitiers par bassin de production.

En Dordogne, sa mise en œuvre en zone sarladaise va conduire à la simulation d'indicateurs agro-climatiques locaux et un atelier de réflexion collective entre éleveurs et conseillers a été réalisé.

Agriculteurs concernés : éleveurs laitiers de Dordogne.

Intérêt pour les agriculteurs :

réflexion commune sur des voies d'adaptation des systèmes fourragers face au changement climatique.

Durée de l'action : 2015 à 2017.

Partenaires techniques et financiers : programme piloté par l'Institut de l'élevage bénéficiant du soutien financier du CNIEL.

Depuis plusieurs années, la Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs du territoire autour de l'agronomie, de la conservation des sols, et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et ce au travers de la mise en place de plusieurs collectifs. Désormais, ce sont 15 collectifs qui sont accompagnés sur ces thématiques.

GIEE = groupement d'intérêt économique et environnemental



GIEE des Éleveurs des coteaux du sarladais

15 agriculteurs se sont regroupés avec pour objectif de baisser les prix de revient du lait et de la viande et d'augmenter les marges grâce à la mise en place de pratiques agronomiques valorisant les productions fourragères.

Fondées sur l'intensification des processus écologiques (régénération des prairies naturelles, introduction massive des légumineuses produites sur l'exploitation dans les rations, implantation de couverts végétaux à valorisation fourragère en interculture) et sur des pratiques de pâturage optimisant la productivité de l'herbe (pâturage cellulaire), ces orientations doivent amener des résultats économiques et agronomiques positifs indispen-

sables à la pérennisation de ces exploitations.

Nombre d'agriculteurs concernés : 15.

Intérêt pour les agriculteurs : réflexion commune sur l'intensification agroécologique de la production fourragère pour pérenniser les élevages des coteaux du sarladais. Un temps d'animation dédié permettant de mettre en place des essais, des journées techniques, des visites...

Durée de l'action : 5 ans depuis 2015.

Structure porteuse du collectif : CrDA Périgord Noir.

Partenaires techniques et financiers : Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FD CUMA) de Dordogne, Fonds CASDAR.

GIEE des producteurs bio de Beaumont-du-Périgord - B2B

14 agriculteurs en agriculture biologique, majoritairement éleveurs bovins, de Beaumont et des cantons limitrophes, cherchent à améliorer l'autonomie alimentaire de leurs troupeaux et à améliorer leurs pratiques culturales. Par la suite, ils se sont constitués en association regroupant 23 exploitations.

Pour renforcer l'autonomie alimentaire des troupeaux, plusieurs axes de travail sont explorés : le pâturage tournant dynamique, la productivité des prairies et des cultures fourragères, l'utilisation des protéines produites localement (via le toastage de graine avec une unité mobile). Les pratiques culturales innovantes sont essentiellement : l'introduction de nouvelles cultures, l'efficacité des interventions.

Nombre d'agriculteurs concernés : 23.

Intérêt pour les agriculteurs : réflexion commune sur des voies d'amélioration de leurs systèmes fourragers. Un temps d'animation dédié permettant de mettre en place des essais, des journées techniques, des visites...

Durée de l'action : 5 ans depuis 2015.

Structure porteuse du collectif : Association B2B.

Partenaires techniques et financiers : Observatoire Agricole de la Biodiversité, Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FD CUMA) de Dordogne, Fonds CASDAR.

Groupes « 30 000 »

Avec la nouvelle version du plan Ecophyto 2 en 2016, la constitution de groupes dits « 30 000 » a pour objectif de multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs engagés dans la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

En Dordogne, 5 réseaux vont être suivis à partir de 2018 pour 64 fermes :

- **1 réseau viticulture :** 9 agriculteurs répartis sur le territoire du PAT Gardonne souhaitant réduire l'usage des produits phytosanitaires et notamment en répondant à plusieurs thématiques (réduction de l'usage du glyphosate, baisse des traitements anti-mildiou, lutte contre certains insectes par l'utilisation de la biodiversité locale et du biocontrôle, aménagement d'infrastructures agroenvironnementales...);

- **1 réseau fraise et maraîchage :** 14 exploitations du Périgord central. L'objectif est d'améliorer la fertilité biologique des sols comme facteur d'équilibre de la plante, de manière à obtenir des cultures ayant une très bonne aptitude à mobiliser leurs défenses immunitaires :
 - . mise en place des différentes strates de végétation pour favoriser l'implantation et le maintien de la faune auxiliaire aux abords des parcelles, voire dans les parcelles culturales voire implantation de nichoirs ;

- . pratique d'apports fertilisants organiques ;
- . maîtrise des techniques qui permettent de protéger la culture avec les interventions qui perturbent le moins possible la présence des auxiliaires (SDN, PBI, substances naturelles, biocontrôle).
- **1 réseau luzerne :** 9 exploitations du nord Dordogne. Un collectif d'éleveurs et de céréaliers met en place une filière luzerne comme diversification et afin d'assurer la durabilité des systèmes grandes cultures et l'autonomie alimentaire des troupeaux bovins.

. L'objectif des céréaliers est d'allonger la rotation culturale par la réintroduction de la luzerne afin de réduire les intrants et favoriser la préservation des sols par un couvert végétal permanent.

. Les éleveurs feront de l'auto-consommation alimentaire permettant une substitution partielle du soja diminuant de façon sensible les coûts de production ainsi que les émissions de GES du système (moins de consommation d'énergie liée à l'importation de soja étranger).

• **2 réseaux polyculteurs/éleveurs** travaillant sur les techniques culturales simplifiées, le semis-direct, la conservation des sols :

. 18 agriculteurs dans l'issigeacois et le beaumontois avec une problématique spécifique liée aux enjeux de résistance des mauvaises herbes aux produits phytosanitaires ;

. 14 agriculteurs dans le Périgord central, avec une problématique spécifique autour de la valorisation des fourrages.

Agriculteurs concernés :

les acquis du réseau contribuent à améliorer les connaissances qui vont accompagner l'ensemble des agriculteurs des filières représentées dans l'évolution de leurs pratiques.

Durée de l'action : jusqu'en 2020.

Partenaires techniques et financiers : lycées d'enseignement agricole, organisations professionnelles agricoles, instituts techniques. L'action est financée par l'Agence française de la Biodiversité dans le cadre du plan Écophyto.





Clim'Agri

Problématique des gaz à effet de serre sur le territoire du PNR Périgord Limousin. Pour être moins émetteur, il a été identifié qu'un des leviers est d'optimiser la production des prairies.

Cette action a donc pour objectif de montrer aux agriculteurs plusieurs moyens d'aller dans ce sens : pâturage tournant, sur-semis, installation des prairies, intérêt des légumineuses, intérêt des analyses de fourrages en lien avec la date de fauche, date de mise à l'herbe...

Nombre d'agriculteurs concernés : 10 à 60 suivant les actions.

Intérêt pour les agriculteurs : être plus performant technique-ment et économiquement.

Durée de l'action : 3 ans (2014 à 2016) + une rallonge jusqu'en octobre 2017.

Partenaires techniques et financiers : Parc naturel régional Périgord Limousin, ADEME.

Agr'Eau

C'est un réseau constitué de fermes « pilotes » en matière de protection des sols (agriculture de conservation des sols, par la couverture des sols et le non labour, associé à l'allongement des rotations).

Les membres du réseau fournissent des indicateurs technico-économiques (indiciades) et ouvrent leurs portes lors de visites ou journées techniques. Un conseiller peut effectuer des mesures sur les parcelles (pesées de couverts, densité des sols, test bêche...).

Nombre d'agriculteurs concernés : 12 et + en 2017.

Intérêt pour les agriculteurs : un suivi personnalisé, un réseau d'échanges, des apports techniques (mesures, réseau...), une compensation économique du temps passé et, pour les agriculteurs « invités », des fermes pilotes à proximité de chez eux.

Durée de l'action : 1 an, renouvelable (depuis 2016).

Partenaires techniques et financiers : Association française d'Agroforesterie (le réseau a démarré à partir de cette association), Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Programme Autosysel

Un réseau de fermes qui innove pour l'autonomie alimentaire et protéique. Le réseau thématique «autonomie», mis en place dans le cadre de ce projet, s'appuie sur le dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage, copiloté par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture.

Ce réseau national est constitué de 105 fermes de référence choisies pour leur forte autonomie et les solutions innovantes déployées. Ces exploitations couvrent les filières lait et viande pour les espèces bovines, ovines et caprines. Trois fermes sont suivies en Dordogne par les conseillers spécialisés en élevage.

Nombre d'agriculteurs concernés : diffusion à l'échelle nationale.

Intérêt pour les agriculteurs : il s'agit, par le biais de fiches témoignages sur une grande diversité de systèmes étudiés, d'apporter des solutions pour se rapprocher de l'autonomie.

Durée de l'action : 2015 à 2017.

Partenaires techniques et financiers : programme piloté par l'Institut de l'élevage bénéficiant d'un soutien financier de la part de la Confédération nationale de l'élevage (CNE).



Systemes agroforestiers

La chambre d'Agriculture vous accompagne techniquement par la rédaction d'un diagnostic préalable à votre projet agroforestier (adaptation des essences au contexte pédo-climatique, positionnement des plantations en fonction des objectifs de productions ou d'aménagements de parcours pour les élevages...).

Montage du dossier de demande d'aides dans le cadre du dispositif d'aide à la mise en place de systèmes.

Nombre d'agriculteurs concernés : ensemble des agriculteurs de Dordogne.

Intérêt pour les agriculteurs :

- Diversifier la production (bois

d'œuvre, bois énergie, BRF...),

- Améliorer la fertilité des sols,
- Stocker du carbone,
- Développer la biodiversité,
- Bien-être animal (ombre),
- Améliorer les qualités fourragères,
- Participer au maintien du patrimoine paysager des territoires ruraux.

Durée de l'action : appel à projet 2018 actuellement ouvert.

Partenaires techniques et financiers : Région Nouvelle-Aquitaine.

Risk Aqua Soil : programme européen Interreg

15 partenaires européens issus de 5 pays font partie de ce programme sur les effets du changement climatique.

Ils se sont regroupés pour :

- Partager entre pays :
 - . des méthodes de détections précoces des risques climatiques principaux et notamment les risques de crues et d'érosion,
 - . des informations scientifiques sur les scénarios climatiques futurs et leurs impacts,
 - . des méthodes d'accompagnement des populations, des territoires et des agriculteurs au changement climatique et à son impact sur leurs activités. Objectif : esquisser des modèles

pédagogiques et viables de transitions agricoles en situation d'incertitudes ;

- Communiquer au grand public sur la véracité du réchauffement climatique sur le territoire européen.

Nombre d'agriculteurs concernés :

diffusion à l'échelle européenne.

Intérêt pour les agriculteurs :

ce programme permettra de préciser les risques érosifs sur l'ensemble du territoire mais également

d'analyser les risques climatiques et économiques qu'ils prendront dans les prochaines années afin de les conseiller sur les adaptations à mettre en œuvre.

Durée de l'action : 2017 à 2020.

Partenaires techniques et financiers :

programme piloté par l'Association climatologique de la Moyenne-Garonne (ACMG) bénéficiant d'un soutien financier de la part de l'Union européenne.

Programme Brebis_Link

Dynamiser le territoire en créant du lien autour du pâturage ovin ; obtenir et diffuser des outils d'aide au développement du pâturage ovin sur des surfaces additionnelles (vergers, vignes, couverts hivernaux, parcours boisés...).

Les actions prévues sont les suivantes :

- Repérer les pratiques locales sur des territoires du grand Sud-Ouest ;
- Tester ces pratiques afin de favoriser leur appropriation via la mise en place des dispositifs expérimentaux et de démonstrations ;
- Formaliser des outils juridiques pour faciliter la mise en place de troupeaux sur les surfaces culti-

vées au-delà de l'exploitation ovine mais aussi le développement d'outils de mise en relation.

Agriculteurs concernés :

éleveurs ovins, producteurs de fruits, viticulteurs, céréaliers du grand Sud-Ouest, collectivités territoriales.

Intérêt pour les agriculteurs :

réflexion commune sur des voies d'adaptation des systèmes

fourragers face au changement climatique.

Durée de l'action : 2018 à 2020.

Partenaires techniques et financiers :

programme piloté par la Chambre d'agriculture Dordogne et bénéficiant du soutien financier du CASDAR.



Programme MycoAgra

Rôle des mycorhizes et lien avec les pratiques agricoles dans les noyeraies et autres cultures.

MycoAgra est un projet national piloté par la Chambre d'agriculture Dordogne ayant pour objectif :

- d'acquérir des données scientifiques sur la mycorhization naturelle du noyer et du maïs,
- de rattacher les problématiques des agriculteurs à la recherche fondamentale pour trouver des outils favorables à la durabilité des cultures,
- de sensibiliser le monde agricole à l'importance du fonctionnement microbiologique des sols et aux pratiques qui lui sont favorables,
- d'intégrer le statut mycorhizien

des sols dans l'enseignement agricole.

Agriculteurs concernés : projet à portée nationale.

Intérêt pour les agriculteurs : utiliser les bénéfices des mycorhizes en matière de fertilisation (amélioration de l'utilisation des ressources du sol), de résistance à la sécheresse, de stimulation des défenses naturelles des plantes et de protection contre les bio-agresseurs du sol...

Durée de l'action : 2017 à 2020.

Partenaires techniques et financiers : INRA et Université de Bourgogne, Muséum national d'Histoire naturelle, Institut Lasalle – Beauvais, Station expérimentale de la Noix de Creysse, CTIFL, Chambre d'agriculture Corrèze, Association française d'Agroforesterie, lycées agricoles de Dordogne, Corrèze et Eure, Farming Communication.
Programme piloté par la Chambre d'agriculture Dordogne et bénéficiant du soutien financier du CASDAR.

Protection biologique intégrée (PBI)

L'objectif de la PBI est de créer un équilibre auxiliaires / ravageurs qui soit favorable aux auxiliaires et qui permette d'éviter ou de limiter les dégâts et de sensibiliser et accompagner les agriculteurs dans ces pratiques.

L'utilisation d'auxiliaires est un axe majeur de la PBI :

- Privilégier les auxiliaires naturels en créant des conditions favorables à leur installation, à leur maintien et à leur développement (environnement de la parcelle avec des abris, une flore hôte favorable, pas d'utilisation de produits phyto incompatibles, hygrométrie, températures...);
- Renforcer l'action de ces auxiliaires naturels par des apports extérieurs.

Nombre d'agriculteurs concernés :

dans la filière fraise: plus de 80% des fraiculteurs sont impliqués à des degrés divers dans ces pratiques. La PBI

est présente dans d'autres filières végétales (viticulture, arboriculture, grandes cultures...).

Intérêt pour les agriculteurs :

- Diminuer le nombre de traitements phytosanitaires tout en conservant une bonne protection des parcelles ;
- Tenter de répondre aux impasses techniques « chimiques » actuelles et à venir.

Durée de l'action : depuis 10 ans dans le cadre de nos conseils techniques individuels.

Partenaires techniques :

Invenio, coopératives et négoce du département.



Châtaignier : lutte biologique contre le Cynips par lâchers de Torymus. © Méry D.

Connaître vos sols pour mieux adapter vos pratiques avec **CONSEIL AGRO SOL**

La Chambre d'agriculture vous accompagne.

En adaptant une stratégie d'entretien ou de redressement vous pouvez agir sur la qualité de vos sols et ainsi assurer le développement correct de vos cultures tout en diminuant l'utilisation des fertilisants.

Nos conseillers, spécialisés en agronomie, vous apportent un conseil en toute objectivité et en toute indépendance vis-à-vis des fournisseurs de produits. Ils vous informent des aspects réglementaires et vous proposent des orientations techniques adaptées à votre situation, vos cultures et vos sols en utilisant des méthodes éprouvées et agréées.



N'attendez plus, prenez votre sol en main !

Contactez notre chargée de clientèle qui vous orientera vers le conseiller le plus proche de chez vous :

Mme Dominique CRABANAC

Tél. 05 53 35 88 10 - 07 89 72 92 48

dominique.crabanac@dordogne.chambagri.fr

Plus d'infos sur www.dordogne.chambre-agriculture.fr

Flashez le code avec votre smartphone et retrouvez toutes les informations sur l'agronomie ►



À plusieurs, relever les défis devient possible

Améliorer ou maintenir la performance économique, environnementale et sociale de son exploitation, pouvoir rester compétitif, sont des enjeux qui préoccupent tout chef d'exploitation. La mise en œuvre de techniques innovantes peut permettre d'atteindre de tels objectifs mais ne se fait pas sans risque dans la mesure où elle nécessite une évolution des pratiques.



En Dordogne, des collectifs se sont constitués, en collaboration avec les conseillers de la Chambre d'agriculture de Dordogne, pour expérimenter ensemble, modifier ou consolider leurs pratiques et partager leurs expériences pour lever les freins aux évolutions de pratiques.

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture accompagne 15 collectifs sur le département, toutes filières confondues, autour de deux axes stratégiques :

- Accroître la performance des exploitations ;
- Inscrire l'innovation agronomique au cœur du développement des filières agricoles du Périgord.

Vous aussi créez ou rejoignez un groupe !

Vos **CONTACTS**

Antenne Périgord Vert - THIVIERS

Tél. 05 53 55 05 09 - antenne.pv@dordogne.chambagri.fr

Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle - BERGERAC

Tél. 05 53 63 56 50 - antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Antenne Périgord Noir - SARLAT

Tél. 05 53 28 60 80 - antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

Département Élevage - COULOUNIEIX-CHAMIERES

Tél. 05 53 45 47 50 - elevage@dordogne.chambagri.fr



Plus d'infos sur www.dordogne.chambre-agriculture.fr

Cultivez vos compétences avec la FORMATION

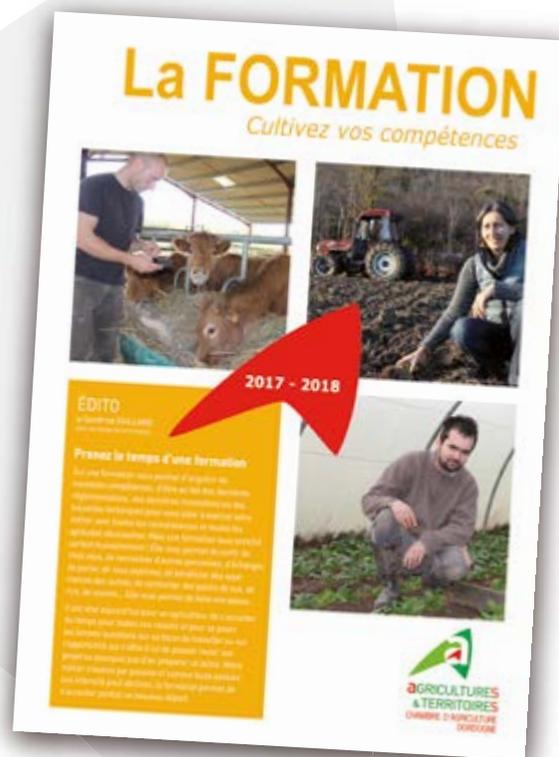
« Se former,
c'est l'occasion
de faire le point,
d'échanger, de
faire des
Choix. »

Notre offre de formations
est disponible sur notre site

www.dordogne.chambre-agriculture.fr

Des formations au plus près de vos besoins.

Contact : 05 53 35 88 15



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Vous allez encore plus aimer l'agriculture et les agriculteurs de Dordogne.



@chambagri24

J'AIME L'AGRICULTURE 24

Un autre regard sur l'agriculture, des portraits, des savoir-faire, des événements en direct, toutes nos manifestations à venir...



@Chambagri24

JE ME TIENS INFORMÉ

Accédez en temps réel aux dernières innovations, aux chiffres clés, aux publications et journées techniques.



@Chambre agriculture
Dordogne-Périgord

JE DÉCOUVRE DES VIDÉOS

Accédez sur notre chaîne à des vidéos thématiques sur l'agronomie, l'élevage...

Pour + d'infos, de vidéos ou de photos !



Chambre d'agriculture

Nous sommes là pour vous



- Conseils techniques,
- Démarches administratives,
- Développement de nouveaux projets,
- Questions juridiques,
- Recherche de financements...



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

& pour vous accompagner

- Le site Internet
Une fabuleuse source d'INFORMATIONS
www.dordogne.chambre-agriculture.fr



- La présence sur les réseaux sociaux
L'info au plus vite !



- Des **FORMATIONS adaptées et pratiques**
pour innover, échanger et se perfectionner

- Des publications sur des innovations locales
pour **avancer ENSEMBLE**

- Des antennes
pour la **PROXIMITÉ**





**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

www.dordogne.chambre-agriculture.fr

Adresse physique du siège

Pôle Interconsulaire (PIC)
295 boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX-CHAMIERES

Adresse postale

CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9

Tél. 05 53 35 88 88
accueil@dordogne.chambagri.fr

Antenne Périgord Vert

Maison des Services - Rue Henri Saumande
24800 THIVIERS
Tél. 05 53 55 05 09
antenne.pv@dordogne.chambagri.fr

Bureau Ribérac :

Rue du Four prolongée - BP53 - 24600 RIBERAC
Tél. 05 53 92 47 50

Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle

Lieu-dit Bridet - ZA Vallade Sud - 24100 BERGERAC
Tél. 05 53 63 56 50
antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Bureau Douville :

Maison Jeannette - 24140 DOUVILLE
Tél. 05 53 80 89 38

Antenne Périgord Noir

Place Marc Busson - 24200 SARLAT
Tél. 05 53 28 60 80
antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

> Ouverture au public
9 h - 12 h // 13 h 30 - 17 h
du lundi au vendredi



Vous satisfaire, notre priorité !



- > l'écoute
proche pour mieux vous comprendre
- > la réactivité
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- > l'efficacité
des prestations pertinentes au bon moment
- > l'expertise
une large palette de compétences
- > la clarté des informations
pour une relation en toute confiance
- > l'éthique
des valeurs pour le respect de vos intérêts

www.afnor.org
Conseil-Formation



Document imprimé par une entreprise Imprim'Vert qui garantit la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées et sur du papier issu de forêts gérées durablement - certification PEFC.
Par ailleurs, afin d'optimiser la diffusion de ce document, le nombre d'exemplaires "papier" a été limité.
Une version électronique est consultable sur www.dordogne.chambre-agriculture.fr.

Publication réalisée avec le soutien financier



Avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural »

